Internet et ses dangers

"Quels sont les risques, les dangers et comment s'en protéger ?"

Public concerné :

Toute entreprise, tout professionnel
et leur représentant (conjoint, salarié)

Pré-requis :

Utilisation régulière d'un ordinateur
et d'internet

Objectifs

A l'issue de la formation, le ou la participant(e) sera en mesure de :

- Repérer les principaux dangers et risques sur internet ;
- Installer des logiciels pour se protéger ;
- Acquérir les bons réflexes.

Programme

Contexte

- Les pratiques Internet d'aujourd'hui ;
- Les différents moyens d'accès à Internet.

Les risques principaux

- Point sur les différents risques et dangers rencontrés sur Internet ;
- Les bons réflexes ;
- Les outils pour se protéger.

Les différents types d'attaques

- Points sur les différentes attaques numériques ;
- Les bons réflexes ;
- Les outils pour se protéger.

Les différents types d'arnaques

- Le phishing ;
- Les réseaux sociaux.

Conclusion

- Point sur les différents cas rencontrés ;
- Etude de cas.

Date :

Jeudi 30 Novembre 2023

Lieu :

AGRA-GESTION
60A avenue du 14 juillet
21300 CHENÔVE

Horaires :

9h00 à 12h30
13h30 à 17h00
Durée : 1 journée (7 heures)

Tarifs : 200 € HT

VIVEA : Finançable à 100% sous réserve d'acceptation de la demande de prise en charge.
OCAPIAT, FIFPL, FAFCEA
Prise en charge possible selon l'organisme financeur

Intervenant :

Patrice DEVOILLE
DEVATIS Informatique

- Possibilité de venir avec son ordinateur
- Mise à disposition d'un PC

Pédagogie et moyens d'évaluation

Moyens pédagogiques :

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation, disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires au bon déroulement de la formation ;
- Présentation de la part du formateur et rappel des objectifs du stage.
- Tour de table afin que chaque stagiaires puissent se présenter, expliquer ses besoins et ses attentes vis-à-vis de la formation à venir ;
- Sauf cas particulier, le formateur commence par une partie théorique afin de préciser le vocabulaire et l'utilisation du sujet étudié pendant la formation ;
- Chaque notion principale fera l'objet d'une présentation au vidéoprojecteur tout en invitant chaque stagiaire à reproduire les différentes actions sur son ordinateur ;
- une activité utilisant la même notion sera demandée à l'ensemble des stagiaires afin de juger si la notion a été acquise .

Documents remis :

Liens et coordonnées du formateur transmis à chaque stagiaires .

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats :

- Feuille de présence ;
- Questions/Réponses afin de permettre aux stagiaires de poser un certain nombre de questions diverses qui seraient apparues durant la formation, suivi d'un QCM pour vérifier les acquis
- Questionnaire des attentes en amont de la formation ;
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation ;
- Obtention d'une attestation de fin de formation ;
- Questionnaire sur la mise en pratique 3 à 4 mois mois après la formation.

Modalités

Accessibilité et aménagements spécifiques :

Pour toutes demandes relatives aux conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap, contactez : Evelyne Cazenave à formation@agragestion.fr .
La MDPH de la Côte d'Or peut également vous apporter un appui important pour le bon déroulement de votre formation : http://www.mdph21.fr/ - 1 Rue Joseph Tissot, 21000 Dijon - 0 800 80 10 90 (numéro vert gratuit).

Inscription - 3 possibilités :

- **votre espace personnel Caweb :**
https://agragestion-caweb.cegid.com, rubrique « Formation»
- **www.agragestion.fr** - Onglet " Nos formations " rubrique " Programme 2023/2024 "
Vous pouvez vous inscrire soit : 1- Le lien " Google Form "
2- Télécharger le bulletin de participation en format PDF, à nous retourner par mail ou courrier
- **mail : formation@agragestion.fr** en nous indiquant : nom et prénom, nom de votre structure et les formations choisies.

Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée dans la limite de 12 participants par session, et seront validées uniquement :
1) Pour les adhérents financés par Vivéa : à réception de votre demande et d'un chèque de caution de 240 € TTC ;
2) Pour les adhérents financés ou non par un autre organisme : à réception de votre demande, accompagnée du règlement de la formation de 240 € TTC.

Le nombre de place étant limité, nous vous recommandons de vous inscrire le plus rapidement possible et au plus tard 72 heures avant la date de début de la formation souhaitée.

Une convocation vous sera adressée par mail, en fonction des dates d'inscription, au plus tôt 15 jours avant la formation et au plus tard 72 heures avant la formation.

Un questionnaire vous sera également communiqué en amont de la formation afin de recueillir vos attentes et les transmettre au formateur.

Repas :

Le repas peut-être pris avec le groupe au restaurant, il sera à régler individuellement.
Il est également possible de vous restaurer sur place avec un repas tiré du sac (frigo et micro-ondes à disposition).

Contacts

Pour toutes demandes de renseignements, remarques ou suggestions, merci de contacter :

Evelyne CAZENAVE : référent administratif, pédagogique, handicap

formation@agragestion.fr 03.80.54.08.08